



# PORT PEDALES ASSOCIATION

COMITE REGIONAL DE CYCLISME DE LA REUNION

177 Chaussée Royale, Résidence la Chapelle

97460 SAINT-PAUL

GSM : 0692 85 08 86 – Courriel : [ffcrun@wanadoo.fr](mailto:ffcrun@wanadoo.fr)



## REGLEMENT PARTICULIER

### GRAND PRIX DE LA VILLE DU PORT

Mercredi 1<sup>er</sup> Mai 2019

#### ITINERAIRE :

**Départ :** Avenue de La Commune de Paris, devant les Ets Bancaire, aller et retour : entre les Ronds-Points Pharmacie Titan, jusqu'au rond-point de la Glacière.

**Arrivée :** Avenue de La Commune de Paris, devant les Ets Bancaire.

#### CIRCUIT Bd. Commune de Paris de 2,800 Km

#### CATEGORIES ET HORAIRES :

PCY D3 + VET3, Fém Jun-Sen, Non Licenciés (18+) :	08h30 15 tours	soit 42.000 Km	
PCY D1 + D2, CADETS :	09h45 20 tours	soit 56.000 Km	
Minimes :	11h30 12 tours	soit 33.600 Km	
Féminines Min-Cad :	11h30 12 tours	soit 33.600 Km	
Benjamins :	12h45 4 tours	soit 11.200 Km	
Pupilles :	13h00 2 tours	soit 5.600 Km	
Poussins + Pré-Licenciés :	13h00 1 tour	soit 2.800 Km	
CAT REG. C1-2-3, JUNIOR, ESPOIR :	14h00 33 tours	soit 92.400 Km	

#### LEGENDE :

**D1**=Pass'Cyclisme Open, **D2**= Pass'Cyclisme Plus d'1 année de licence, **D3**= Pass'Cyclisme 1<sup>ère</sup> année de licence + VET3 (60+)

La catégorie Vétéran : VET1 (40+), VET2 (50+), VET3 (60+)

**NB : La catégorie Pass'Cyclisme Open ne sera pas acceptée dans la course Régionale 1-2-3, Junior.**

Arrêt de l'émargement **30** minutes avant chaque départ. Dossard à Droite

**L'organisateur demande aux coureurs de respecter ce délai pour la distribution des Dossards et Transpondeurs.**

RAVITAILLEMENT : uniquement à pied à droite de la chaussée. Autorisé pour les catégories :

→PCY D3 + VET3 / Fém Jun-Sen / Non Licenciés : du 10<sup>ème</sup> au 13<sup>ème</sup> tour inclus.

→MINIMES / FEMININES Min-Cad : Non Autorisé

→PCY D1 + D2 / CADETS : du 10<sup>ème</sup> au 16<sup>ème</sup> tour inclus.

→CAT REG. C1-2-3, JUNIOR, ESPOIR : du 10<sup>ème</sup> tour au 30<sup>ème</sup> tour inclus.

DEPANNAGE : A pied, à droite de la chaussée sur tout le circuit pour toutes les catégories.

COURSE EN CIRCUIT : Tout coureur doublé peut être arrêté et classé par les arbitres de course.

PRIX AUX COUREURS : Pas de Grille Fédérale.

RECOMPENSES : les 3 premiers de chaque catégorie.

ENGAGEMENTS : 8€ : par coureur, +4€ dossard si oublié.

5€ : PL, PO, PU, BE, +4€ dossard si oublié.

→Votre dossard FFC 2019 est obligatoire, + 4€ si oublié.

16€ : Non Licenciés (18ans et +) avec CM.

NL, Transmettre : Nom, Prénom, Date Naissance, Téléphone, Adresse Postale.

DOSSARD A DROITE

Inscriptions obligatoires sur : [www.webservices.re](http://www.webservices.re) avant le lundi 29.04.2019 – 12H00.

ARBITRES : Mr GONNEAU Jean Denis, Mr GONNEAU Dany, Mme DUDON Karine, Mr AGATHE Jean Yves, Mr GOULJAR Eddy.

Juge à l'Arrivée : Mr CHEFIARE Anthony.

Arbitre Adjoint Moto : Mr LESSORT Jean Pierre, PAYET Bruno.

Arbitre Adjoint : Mr ESPARON Gianni.

Délégué Fédéral : Mme DUDON Karine.

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation Fédérale (FFC).



Siret : 447 689 019 00019

Association déclarée (Journal Officiel du 24 juillet 1954)  
Agrément Ministériel 104.S.14 (Arrêté du 26 janvier 1967)

